

Angleur, le 5 avril 2021.

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.**

Cher membre,

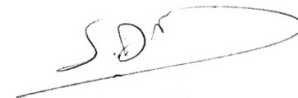
Nous vous invitons à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier qui se tiendra le

**Jeudi 22 avril 2021 à 20 h 15**  
**par vidéo-conférence (covid oblige)**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Bilan financier.
2. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2020.
3. Fixation du montant de la cotisation et approbation du budget 2021.
4. Démission au Conseil d'Administration.
5. Rapport d'activités :
  - Sécurisation route du Condroz.
  - Projets urbanistiques.
  - Eco-quartier.
  - Bachelet.
  - Divers.
6. Projets pour 2021 (mobilité, modernisation du site web, ...) et nouvelles équipes nécessaires pour les concrétiser.
7. Questions / Réponses.

Pour le conseil d'administration



Serge DOZIN, président.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**

Si vous désirez participer à cette assemblée générale, **vous devez vous inscrire préalablement en nous communiquant votre adresse mail ainsi que celle de votre domicile**, elles nous permettront de vous inviter à notre **assemblée générale ordinaire du jeudi 22 avril 2021**. Nous vous enverrons un email contenant un lien qui vous permettra de vous connecter pour y assister.

**Votre inscription** doit nous parvenir en remplissant le formulaire de contact de notre site <http://cqst.be> pour le **jeudi 15 avril au plus tard**.

**Formulaire de procuration, voir au verso.**

**Note explicative concernant le vote à l'assemblée générale.**

**Rappel:** chaque famille membre en 2020 dispose d'une voix de vote. En cas d'absence, nous vous suggérons de donner une procuration écrite (modèle ci-dessous) à une autre famille membre qui participera à l'AG ou à un des représentants de votre entité. **Toutefois, aucun membre présent ne peut disposer de plus de trois procurations.**

**Vote proprement dit :** le vote se fera par internet. En même temps que le lien pour vous connecter, vous recevrez deux codes distincts : le premier servira à vous connecter à la phase de vote, le second servira à valider votre vote. Les instructions de vote vous seront transmises par mail. Les modalités de vote seront également expliquées sous forme d'une **simulation de vote lors d'une vidéo-conférence le 20/04/2021 à 19 h 30.**

**Procuración (à renvoyer dûment complétée avant le 15 avril 2021).**

Les procurations dûment remplies doivent être envoyées à l'adresse du siège social, rue des Airelles, 11, 4031 ANGLEUR, ou par courriel à l'adresse [cqstst@gmail.com](mailto:cqstst@gmail.com).

---

**PROCURATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU CQST DU 22/04/2021.**

**ATTENTION : pour être valable, la procuración doit être renvoyée avant  
le jeudi 15 avril 2021.**

Je, soussigné, donne mandat à M .....  
pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier du Sart  
Tilman du 22/04/2021.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail du mandant (\*) : .....

Date : ..... Signature du mandant : .....

(\*) Si le mandant n'a pas d'adresse mail, contacter C. Stolz au 04-365 82 12